

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1276>



Le "Pass vaccinal" VIOLE nos libertés fondamentales et la Constitution française

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : mardi 4 janvier 2022

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Le texte ci-dessous a été envoyé à tous les députés, avant la reprise de leur débat sur le "pass vaccinal" le mardi 4 janvier 2022 à 15h, et avant qu'on apprenne les propos tenus par M. Macron aux lecteurs du *Parisien*.

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Le « Pass vaccinal » est une obligation vaccinale *de fait*, imposée en violation du « consentement libre et éclairé » qui doit être préalablement recueilli pour tout traitement médical de toute personne, d'après le Code de la Santé publique (articles L 1110, 1111, 1122), la Constitution française et la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Voilà comment le gouvernement gère la « crise du Covid » : « vous n'êtes pas obligé de vous vacciner », mais si vous refusez, vous n'avez plus le droit de vivre normalement et la plupart de vos activités vous seront interdites.

Que le « pass vaccinal » soit bien compris : si au bout de la Nième dose de vaccination imposée, vous ne voulez ou ne pouvez plus suivre les consignes du gouvernement, votre « pass vaccinal » s'annulera aussitôt et il vous sera immédiatement interdit de vous rendre dans les :

- " salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions ;
- " salles de concert et de spectacle ;
- " cinémas ;
- " musées et salles d'exposition ;
- " festivals ;
- " événements sportifs (manifestations sportives amateurs en plein air) ;
- " établissements sportifs clos et couverts ;
- " établissements de plein air ;
- " conservatoires ;
- " salles de jeux, casinos ;
- " parcs zoologiques, parcs d'attractions et cirques ;
- " bibliothèques ;
- " établissements de culte lorsqu'ils accueillent des activités culturelles (concerts, spectacles) ;
- " tout événement culturel, sportif, ludique ou festif, organisé dans l'espace public ou dans un lieu ouvert au public ;
- " discothèques, clubs et bars dansants ;
- " bars, cafés et restaurants, y compris en terrasses ;
- " réceptions de mariages et fêtes privées ;
- " cérémonies civiles et religieuses ;
- " hôpitaux pour les personnes se rendant à des soins programmés ;
- " maisons de retraites, établissements médico-sociaux ;
- " grands centres commerciaux ;
- " transports en commun de longue ou moyenne distance : avions, trains, autocars ;
- " en Corse et dans les DOM-TOM ;
- " pays étrangers.

Le ministre Olivier Véran a même proposé le 18 décembre que vous puissiez perdre votre travail si vous n'êtes pas vacciné.

C'est déjà le cas, en vertu du « pass sanitaire », pour les personnels soignants (médicaux, paramédicaux, hospitaliers ou libéraux) qui, en leur âme et conscience, quoique confrontés au risque d'être eux-mêmes contaminés

Le "Pass vaccinal" VIOLE nos libertés fondamentales et la Constitution française

par les malades qu'ils soignent, ont refusé de se faire vacciner. Ils ont ainsi perdu leur emploi et leur salaire ou leur revenu. Et maintenant, leur absence se fait cruellement sentir dans les services spécialisés, en plus des 17 600 lits hospitaliers fermés depuis quatre ans par le gouvernement de M. Emmanuel Macron.

Et tout cela alors que la vaccination anti-Covid :

- ▶ a eu des « effets indésirables » graves, notamment cardiovasculaires, catastrophiques pour les vaccinés qui en ont été frappés et dont un nombre important quoique toujours largement occulté sont décédés ;
- ▶ n'a pas permis de ralentir ni de stopper l'épidémie, laquelle se poursuit comme si de rien n'était malgré 90 % de vaccinés ;
- ▶ n'empêche pas les vaccinés de tomber malades du Covid, de contaminer les autres autour d'eux, souvent sans même le savoir (pas ou peu de symptômes), et de devoir passer des tests de non-contagiosité au moindre déplacement, exactement comme les non-vaccinés ;
- ▶ menace le génome humain d'effets imprévisibles, qu'on ne connaîtra pas avant au moins cinq ans (Cf. la mise en garde du Dr Robert Malone, inventeur du vaccin ARNm)
- ▶ retarde « l'immunité naturelle » à laquelle la collectivité aurait pu parvenir bien plus tôt ou pourrait encore parvenir, ou même est déjà parvenue, ainsi que le suggère le ministre de la Santé lui-même, comme une éventualité sérieuse : « Vu le taux de contaminations dans notre pays et sur la planète, il est probable que nous ayons tous acquis une forme d'immunité ou par la vaccination, ou par l'infection, ou les deux ». C'est ce qu'a déclaré Olivier Véran, ministre de la Santé, lundi 3 janvier sur France Inter. Selon lui, « peut-être » ferions-nous face à « la dernière des vagues » de la Covid-19. Dimanche 2 janvier il avait déjà affirmé, au Journal du dimanche, que cette cinquième vague, liée à la propagation fulgurante du variant Omicron, « est peut-être la dernière ».

Quel sens y a-t-il alors à poursuivre dans cette voie de la **vaccination universelle et obligatoire** ? Elle est inutile pour tous, mais nocive, voire mortelle, pour les personnes qui auront la malchance de tomber sur un « mauvais lot » de vaccins Moderna et surtout Pfizer, dont les effets indésirables constatés sont particulièrement fréquents.

Mesdames, Messieurs les députés, ne vous rendez pas complice de cette mesure liberticide. Ne cherchez pas à « l'améliorer » en l'amendant. Elle est fondamentalement inamendable, absurde, perverse, et disons le mot : machiavélique.

VOTEZ CONTRE l'instauration du "PASS VACCINAL" !

Jean-Marie Matagne

Docteur en Philosophie

Président d'ACDN

Action des Citoyens pour le

Désarmement Nucléaire (ACDN)

31, Rue du Cormier - 17100 - SAINTES

Tel : +33 (0)6 73 50 76 61

contact@acdn.net www.acdn.net

Candidat à la Présidence de la République

www.tousalalelysee.net

VOIR :

" Ne vaccinez pas le Petit Jésus !

" Présidentielle : revoilà le temps des assassins

" Les Français mesurent-ils le danger ?

" Tribune internationale : Affirmer la vie contre la terreur atomique

- " Tartufe dans le Golfe : « Cachez ce sang que je ne saurais voir »
- " Jean-Luc Mélenchon voudrait lancer la France dans la guerre des étoiles
- " Emmanuel Macron, prestidigitateur
- " Candidature à la Présidentielle 2022